

## CHARTRE de DEONTOLOGIE

1 – Le (la) Président(e) signe la CHARTE, il (elle) s’engage pour son club et avec l’ensemble des membres de son club (dirigeants, éducateurs, joueurs, parents...)

2 – Le (la) Président(e) est le garant de la sécurité et de la convivialité entre les clubs et les officiels. Il (elle) s’engage donc à organiser de la meilleure façon chaque rencontre, à tout mettre en œuvre afin d’offrir le meilleur accueil possible à l’équipe visiteuse et aux officiels et à entretenir d’excellentes relations, avant, pendant et après la rencontre.

3 – Le (la) Président(e) s’engage à ne pas mettre en place de politique ou d’actions, au sein ou en dehors de son club, visant à recruter des joueurs ou des éducateurs dans les autres clubs, hormis en cas de détectations officielles.

4 – Le (la) Président(e) s’engage à ce que tout départ ou arrivée d’un joueur ou d’un éducateur donne lieu à une information préalable et se fasse en pleine concertation entre les clubs.

5 – Le (la) Président(e) s’engage, lors du recrutement d’un éducateur diplômé, à prendre en compte honnêtement les éventuels frais de formation récemment engagés par le club quitté.

6 – Le (la) Président(e) s’engage à ne pas mettre en péril un autre club par ses recrutements, notamment dans le cas de mutations « hors délai ».

7 – Le (la) Président(e) s’engage à transmettre le message, via les éducateurs, dirigeants et par tout moyen à sa convenance, que les parents doivent absolument respecter les règles évidentes de convivialité et de sportivité lors des rencontres.

8 – Le (la) Président(e) s’engage à prendre des nouvelles d’un joueur adverse blessé lors d’une rencontre auprès de son homologue.

9 – Le (la) Président(e) s’engage à rester neutre et à prendre de la hauteur par rapports à d’éventuels évènements ayant lieu lors d’une rencontre, ainsi qu’à retranscrire avec fidélité et honnêteté les faits survenus sur tout rapport officiel à destination des Commissions du District, de la Ligue ou de la FFF.

10 – Le (la) Président(e) s’engage à éviter tout dénigrement d’un quelconque participant à une rencontre de football ainsi que des officiels et instances départementales, régionales ou nationales.



*Une chaîne de compétences à votre service !*